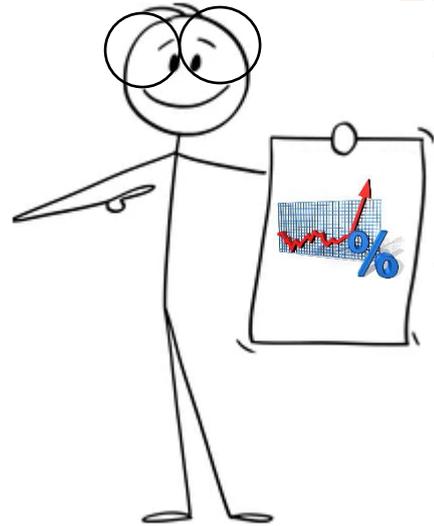




**CE QU'ON NE VOUS
DIT PAS
EN MATIÈRE DE ...**



J RTT, retours du questionnaire.

Nombres d'entre vous sont rentrés de congés et ont pris connaissance du questionnaire que nous avons mis en ligne jeudi dernier. Nous rappelons que dans le cadre du protocole syndical, **la collectivité ne nous permet d'envoyer des communiqués, qu'aux seuls abonnés à notre lettre hebdomadaire.**

De fait, l'ensemble des **1229 agents** concernés par la perte de jours de RTT ne peut faire entendre leur voix au travers du formulaire en ligne actuellement. Vendredi 6 septembre se tiendra une réunion de dialogue social avec la Direction générale des services (DGS), nous ne doutons pas que ce sujet sera porté par celle-ci à l'ordre du jour. Afin de

pouvoir porter la voix du plus grand nombre d'agents à 40h par semaine, **nous vous invitons à copier/coller le lien ci-dessous** et le communiquer à vos collègues si ceux-ci ne sont pas destinataires de nos informations.

<https://forms.office.com/e/3uSVmAbpMu>

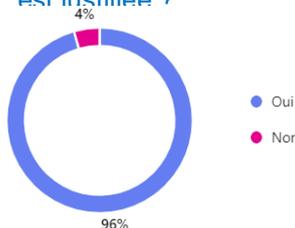
Pour rappel, en association avec la **CFDT Interco**, notre demande de négociation sur l'**IFSE** avait été validée par la DGS, **grâce à la forte mobilisation des agents sur le sujet et aux retours sur le questionnaire** que vous aviez plébiscité.

LE QUESTIONNAIRE EN CHIFFRE :

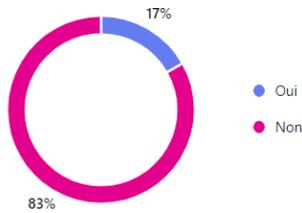
- Ce jeudi, **512 de nos abonnés** ont consulté notre dernière lettre d'information.
- **1/3** de nos abonnés ne sont pas sur un cycle de travail de 40 heures par semaine et ne sont pas concernés par ce sujet.
- A ce jour, **135 agents** ont répondu au questionnaire.
- **50** ont laissé un commentaire.

LA VENTILATION DES RESULTATS PAR QUESTION :

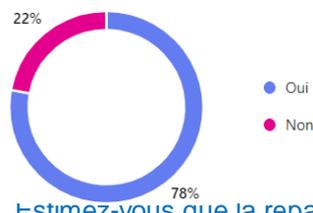
1. Estimez-vous que la demande du SNT Vosges, concernant la perte de JRTT, est justifiée ?



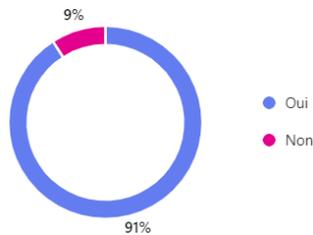
2. La proposition de l'administration de donner 6 jours de RTT supplémentaires dont 2 jours imposés, en tout et pour tout, vous satisfait-elle ?



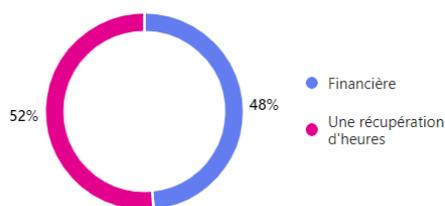
3. Dans le cadre d'une restitution de vos droits perdus, estimez-vous qu'un décompte précis des périodicités des CA ouvrant droit à des jours de bonification est nécessaire ?



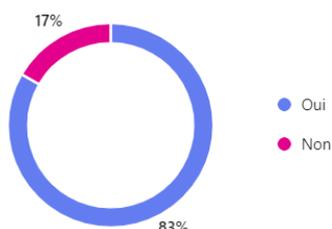
4. Estimez-vous que la réparation doit couvrir l'intégralité de la période qui vous concerne ?



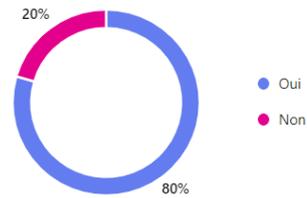
5. Selon vous, la réparation doit-elle être ?



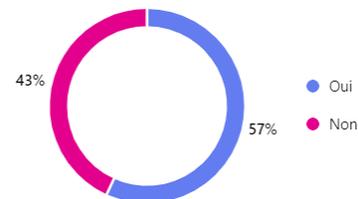
6. Avez-vous un CET ?



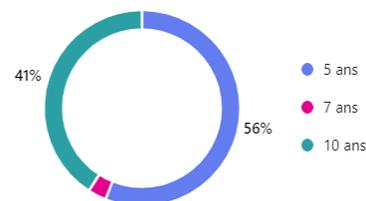
7. Du fait de l'impact important de ce problème sur les finances de la collectivité, un étalement de la réparation vous semble-il envisageable ?



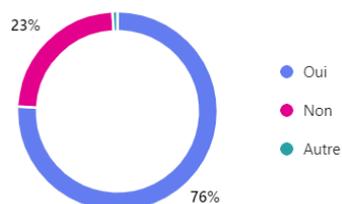
8. Seriez-vous favorable, dans le cadre du CIA complémentaire, à la création d'une prime "zèle exceptionnel" afin d'épurer financièrement et sur plusieurs années, la "dette" de la collectivité à votre endroit ?



9. Au minima, sur combien d'année la réparation doit-elle porter ?



10. Estimez-vous que l'ensemble des agents concernés (retraités, dispo, ...) doivent être indemnisés ?



Suite à cette communication nous ferons une actualisation des statistiques dans le courant de la semaine prochaine.

L'équipe du **SNT Vosges** remercie l'ensemble des agents ayant d'ores et déjà participé à cette enquête et nous rappelons une fois encore qu'éthiquement, **il ne nous appartient pas de décider pour vous**, mais de bien de porter vos revendications.